L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Co.,
H. LAVERGNE, G. LEMARE.
Rue de Chartres No. 88, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 6 FEVRIER.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 6 FEVRIER 1856.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les pétitions de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Ils se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur revient un compte particulier pour une aussi courte période nous autorisons ces gens profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

CHANTIS DE LA VILLE.

Le Conseil de ville a rédigé un projet de charte et a chargé un comité de le présenter à la Législature. Ce comité se rendra à Baton-Rouge et fera aujourd'hui des représentations et des démarches nécessaires pour faciliter l'adoption du projet.

La charte actuelle est détestée par tous les rapports; il faut absolument qu'elle soit révisée ou qu'on la remplace par une loi nouvelle. L'initiative du Conseil de ville est digne d'éloge, et le projet qu'il a élaboré, en admettant que la Législature le modifie, servira au moins de base aux délibérations de celle-ci. Nous allons l'analyser brièvement.

La Nouvelle-Orléans est divisée en trois districts; le premier s'étend de la partie supérieure de la ville à la rue Julie; le second, de la rue Julie à la rue Toulouse; le troisième, de la rue Toulouse à la limite inférieure de la ville.

La division du Conseil en deux *Boards* ou bureaux est maintenue. Chaque district aura dans les bureaux un nombre égal de représentants. Le bureau des aldermen se composera de sept membres, dont deux nommés par chacun des trois districts et un par la ville entière. Le bureau des assistans-aldermen comptera treize membres, dont quatre pour chaque district, et un élu par toute la ville.

Le maintien des aldermen durera quatre ans, celui des assistans-aldermen deux ans.

Le bureau des assistans-aldermen devra prendre l'initiative des propositions relatives aux travaux d'utilité publique, aux améliorations, à la vente d'une propriété quelconque de la ville, aux allocations, aux dépenses.

Chaque district aura son receveur; les devoirs de celui-ci restent les mêmes.

Le contrôleur, le trésorier, le voyer et le commissaire des rues seront élus par le conseil de ville.

Le maire nommera et destituera les officiers et subalternes composant le personnel de la police. Il aura seul la responsabilité de cet important service.

La ville aura un avocat principal et trois assistans, un par district, lesquels seront nommés par le Conseil de ville.

Il y aura un conseil d'amenement composé de douze personnes et de trois surveillans élus par le conseil de ville; les rapporteurs des deux comités de finances en feront partie.

Tous les biens-meubles et immeubles de la ville sont soumis à la taxe; ne sont exempts que les biens que la Constitution des Etats-Unis déclare non imposables, les terres appartenant à l'Etat, à la ville ou aux Etats-Unis, les édifices consacrés exclusivement aux collèges, institutions, etc., ou au culte, les asiles, les bibliothèques publiques, tout revenu qui ne dépasse pas $1000.

La taxe sera égale sur tous les genres de propriétés et ne devra pas excéder $1 50 pour cent.

La ville sera divisée en districts d'amenement; il y aura autant de districts que d'assesseurs. Ceux-ci seront nommés par le Conseil.

Il sera fait tous un plan général de la ville avec l'indication de toutes les rues et les dimensions exactes de chaque lot; 2o. un cadastre qui figurera tous les travaux faits dans les limites de la ville. Les changemens de propriété y seront inscrits avec exactitude, d'après les registres du contrôleur des améliorations. Le conseil nommera des personnes pour préparer le plan et le cadastre en question.

La dette de l'ancienne ville et celle des municipalités et de la ville de Lafayette, seront payées par la ville de la Nouvelle-Orléans. La taxe perçue pour payer l'intérêt de ces dettes frappera tous les biens imposables, meubles, immeubles ou revenus.

Les fonds de la ville seront déposés dans une banque désignée par le Conseil.

Les écoles publiques ne formeront plus qu'un corps; il y aura un seul conseil de direction qui se composera de douze membres, quatre par district.

La charte est extrêmement longue, et il nous est impossible d'en donner une idée satisfaisante. Elle est certainement supérieure à celle qui nous régit en ce moment et mérite de fixer l'attention de la législature. Nous aurons plus tard l'occasion d'en commenter les principales dispositions.

NOUVEAU MÉLANGE. — Nous trouvons dans les journaux de Louisville des nouvelles récentes de Santa-Fé.—Le thermomètre, pendant la semaine de Noël, a marqué douze degrés au-dessous de zéro.—Le général Garland est arrivé à Santa-Fé, de retour d'Albuquerque. Le major Fry s'est rendu en vous pour le fort Union dont il a le commandement.—La législature du territoire s'est réunie le 3 décembre à Santa-Fé. Le Sénat a constitué son bureau en élisant M. Facundo Pino président; M. Caledonia Valdez a été nommé speaker de la Chambre des représentans. Le message du gouverneur par intérim Davis a été transmis le même jour à la législature.

Les journaux de Santa-Fé annoncent que les Mormons sont en guerre avec les indiens. Les premiers ont été, à ce qu'il paraît, les agresseurs. Dans le courant de l'été dernier, ils envahirent une partie du territoire du Nouveau Mexique que le gouvernement avait concédé aux Utahs et y bâtirent des forts après avoir chassé ces derniers. Les indiens leur envoyèrent deux messagers pour leur faire observer qu'ils élevaient des constructions sur un terrain qui ne leur appartenait pas. Les Mormons, pour toute réponse, hérent les messagers à un arbre, et administrèrent à chacun d'eux trois cents coups de fouet. Les Utahs irrités se portèrent en foule contre l'établissement mormon, et l'on pense qu'ils l'auront complètement détruit, car ils sont retournés chez eux chargés de butin. Ils ont d'ailleurs soumis les circonstances de l'affaire à l'agent des Etats-Unis, M. Labadie, et il n'est pas probable que le gouvernement exige d'eux aucune satisfaction.

TEXAS.—Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 2 courant. D'abondantes pluies ont marqué la fin de janvier dans différentes parties de l'Etat.—La législature continue à délibérer sur le bill relatif au règlement de la dette du Texas. — Un individu nommé Sauer a été tué à Lynchburg par un marchand de l'endroit, nommé Wren. Il paraît que ledit-ci avait été attaqué et qu'il en défendait.—Le steamer de Brazos s'est élevé de dix pieds en jours derniers.—M. Wm S. Adams, domicilié à San Antonio, n'est nullement réconnaissant.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Le bénéfice de M. Dulac a lieu demain et nous aimons à croire que la salle sera pleine et le recette abondante.

M. Dulac est un des artistes les plus consciencieux que M. Boudousquié compte dans son excellente troupe. Il compose son rôle avec un zèle scrupuleux et s'applique à satisfaire à la fois le public, le directeur et ses camarades. Nous ne ferons pas l'éloge de son talent: il est, chaque jour apprécié du voisinage. Chez M. Dulac l'homme est à la hauteur de l'artiste, et c'est autant le premier que le second qui mérite les bienveillantes sympathies du public orléanais.

Le rideau de Adelphi fera les frais de la soirée: ce chef-d'œuvre de MM. Anicet Bourgeois et Simon Léger-Flandrin et Comblier, et MM. Dulac, Jumeau, Legget et Chambelin.

CHANGE DE MAIN AUX ETATS-UNIS.—Les chiffres de la fortune considérable aux Etats-Unis forment une somme de 2,785,000 dollars, étant répartis parmi les différens Etats: Maine, 48 millions; New-Hampshire, 22; Vermont, 26; Massachusetts, 164; Rhode-Island, 34; Connecticut, 60; New-York, 1,407; New-Jersey, 86; Pennsylvania, 1,740; Delaware, 6; Maryland, 46; Virginie, 1,256; Caroline du Nord, 62; Caroline du Sud, 84; Géorgie, 1,028; Floride, 26; Alabama, 62; Mississipi, 326; Louisiane, 267; Texas, 36; Arkansas, 27; Tennessee, 42; Kentucky, 204; Ohio, 2,022; Indiana, 1,196; Michigan, 320; Illinois, 2,186; Wisconsin, 160; Iowa, 47; Californie, 1.

Si l'on tient compte des dernières voies, les Etats-Unis possèdent en ce moment environ 26,000 milles de chemins de fer, c'est-à-dire une somme suffisante pour faire vos entours à la terre.

LOUISIANE.—Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 2 courant. D'abondantes pluies ont marqué la fin de janvier dans différentes parties de l'Etat.—La législature continue à délibérer sur le bill relatif au règlement de la dette du Texas. — Un individu nommé Sauer a été tué à Lynchburg par un marchand de l'endroit, nommé Wren. Il paraît que ledit-ci avait été attaqué et qu'il en défendait.—Le steamer de Brazos s'est élevé de dix pieds en jours derniers.—M. Wm S. Adams, domicilié à San Antonio, n'est nullement réconnaissant.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Le bénéfice de M. Dulac a lieu demain et nous aimons à croire que la salle sera pleine et la recette abondante.

M. Dulac est un des artistes les plus consciencieux que M. Boudousquié compte dans son excellente troupe. Il compose son rôle avec un zèle scrupuleux et s'applique à satisfaire à la fois le public, le directeur et ses camarades. Nous ne ferons pas l'éloge de son talent: il est chaque jour apprécié du voisinage. Chez M. Dulac l'homme est à la hauteur de l'artiste, et c'est autant le premier que le second qui mérite les bienveillantes sympathies du public orléanais.

Le rideau de Adelphi fera les frais de la soirée: ce chef-d'œuvre de MM. Anicet Bourgeois et Simon Léger-Flandrin et Comblier, et MM. Dulac, Jumeau, Legget et Chambelin.

CHANGE DE MAIN AUX ETATS-UNIS.—Les chiffres de la fortune considérable aux Etats-Unis forment une somme de 2,785,000 dollars, étant répartis parmi les différens Etats: Maine, 48 millions; New-Hampshire, 22; Vermont, 26; Massachusetts, 164; Rhode-Island, 34; Connecticut, 60; New-York, 1,407; New-Jersey, 86; Pennsylvania, 1,740; Delaware, 6; Maryland, 46; Virginie, 1,256; Caroline du Nord, 62; Caroline du Sud, 84; Géorgie, 1,028; Floride, 26; Alabama, 62; Mississipi, 326; Louisiane, 267; Texas, 36; Arkansas, 27; Tennessee, 42; Kentucky, 204; Ohio, 2,022; Indiana, 1,196; Michigan, 320; Illinois, 2,186; Wisconsin, 160; Iowa, 47; Californie, 1.

Si l'on tient compte des dernières voies, les Etats-Unis possèdent en ce moment environ 26,000 milles de chemins de fer, c'est-à-dire une somme suffisante pour faire vos entours à la terre.

Louisiane.

St-Lazare.—Le matériel des chemins de fer, dans toute la Louisiane, est évalué à 2,000,000 de dollars. Il y a 2 ponts, qui leur sont propriétaires de chemins de fer. Le pont de Jackson, qui traverse le Mississippi, est terminé. Le pont de Walnut-Hill, qui traverse le Mississippi, est terminé. Le pont de Vicksburg, qui traverse le Mississippi, est terminé. Le pont de Vicksburg, qui traverse le Mississippi, est terminé. Le pont de Vicksburg